

**CONCOURS EXTERNE POUR L'EMPLOI
D'INSPECTEUR STAGIAIRE DU TRÉSOR PUBLIC**

=====
ANNÉE 2010
=====

ÉPREUVE N° 2 À OPTION

Durée : **3 heures** - Coefficient : **4**
=====

COMPOSITION SUR UN OU PLUSIEURS SUJETS DONNÉS ET/OU UN CAS PRATIQUE
DE DROIT CONSTITUTIONNEL ET ADMINISTRATIF

(Page 2)

OU

COMPOSITION SUR UN OU PLUSIEURS SUJETS DONNÉS ET/OU UN CAS PRATIQUE
DE DROIT CIVIL

(Page 6)

OU

COMPOSITION SUR UN OU PLUSIEURS SUJETS DONNÉS ET/OU UN CAS PRATIQUE
DE DROIT DES AFFAIRES

(Page 7)

OU

COMPOSITION SUR UN OU PLUSIEURS SUJETS DONNÉS ET/OU UN CAS PRATIQUE
D'INSTITUTIONS, DROIT ET POLITIQUES COMMUNAUTAIRES

(Page 9)

OU

COMPOSITION SUR UN OU PLUSIEURS SUJETS DONNÉS ET/OU UN CAS PRATIQUE
DE FINANCES ET GESTION PUBLIQUES

(Page 10)
=====

Toute note inférieure à **6/20** est éliminatoire.

TRÈS IMPORTANT :

Le candidat traitera celui des cinq sujets ci-après qui correspond à l'option qu'il a choisie lors de son inscription au concours : CE CHOIX NE PEUT PAS ÊTRE MODIFIÉ.

Sous peine d'annulation de leur copie, les candidats ne doivent porter aucun signe distinctif (nom, prénom, lieu, etc.) sur la partie réservée à la rédaction.

Les candidats ne peuvent quitter la salle moins d'une heure après le début des épreuves.

Tournez la page S.V.P.

DROIT CIVIL

L'utilisation de tout code (Code Civil, Code de Procédure Civile, etc...) ou document est interdite.

Les deux sujets doivent être traités obligatoirement.

1^{er} SUJET

L'usufruit

2^{ème} SUJET

Mme Jacqueline MARTIAL, mariée sans contrat de mariage depuis mars 2005 à M. Henry HUBERT, vous consulte sur sa situation matrimoniale. Un enfant est né de leur union en 2007. Elle a constaté à plusieurs reprises depuis ces derniers mois que son époux se livre à des dépenses qu'elle considère comme anormales et inconsidérées ; elle évoque des achats de mobilier, dont la valeur est très variable, des acquisitions d'œuvres d'art et d'objets de luxe. La discussion qu'elle a engagée avec son mari sur ce sujet s'est avérée vaine et elle constate aujourd'hui que les ressources du foyer sont encore consommées par de tels achats.

Elle est très inquiète concernant la situation financière de son foyer et vous interroge sur les dispositifs juridiques qui lui sont ouverts.

- 1) Mme MARTIAL s'interroge sur le point de savoir si elle peut juridiquement, et sans remettre en cause le lien du mariage, s'opposer aux achats opérés par son époux et quelle est l'étendue de son engagement vis-à-vis des créanciers ?
- 2) Mme MARTIAL souhaite que vous la conseilliez sur le régime matrimonial qu'elle pourrait envisager.
- 3) Mme MARTIAL vous interroge sur les possibilités juridiques qui lui seront offertes de modifier ultérieurement le contrat de mariage qu'elle envisage de conclure avec son mari.